



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

L'aventure commence.  
Pensez à déclarer  
votre sage-femme  
référente.



Accompagner



Prévenir



Guider

Tout au long de votre grossesse et après l'accouchement, votre sage-femme référente réalise la majorité des rendez-vous de suivi, assure un rôle de prévention et vous guide dans votre parcours médical. **La déclaration est à effectuer avant la fin du 5<sup>ème</sup> mois.**



**PARLEZ-EN À VOTRE SAGE-FEMME**